YERRES

Publication le 09/07/2025

Ressources humaines
N° tél. : 01.69.49.76.77
N/Réf. : OC/AC

DECISION N°2025/260

OBJET : convention de formation dans le cadre d'une formation professionnelle sur le thème "Evaluez vos politiques publiques avec l'intelligence artificielle", conclue avec "LA GAZETTE"

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2122-22,

VU la délibération n° 2020/05/006 du Conseil Municipal de la Commune de Yerres en date du 23 mai 2020 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que l'organisme LA GAZETTE dispense une formation sur le thème « Evaluez vos politiques publiques avec l'intelligence artificielle,

CONSIDERANT que le montant dû par la collectivité pour la formation est fixé à 960 euros hors taxe,

D E C I D E

D'approuver et de signer avec l'organisme LA GAZETTE, sise au 10 place du Général de Gaulle 92186 Anthony, une convention relative à la formation professionnelle sur le thème « Evaluez vos politiques publiques avec l'intelligence artificielle » pour Monsieur Eric DAMBREVILLE, Directeur Général des Services, moyennant les modalités financières, ci-dessus citées,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Fait à Yerres,
Le Maire,
Conseiller Départemental,
Signé électroniquement par
Olivier CLODONG

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Le 9 juillet 2025
Olivier CLODONG

Reçu en préfecture
le 09/07/2025
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20250709-lmc110679H1-AR